

Réunion du Comité Syndical du 25 septembre 2024

Effectif légal du conseil syndical : 64
Nombre de conseillers en exercice : 64
Nombre de conseillers présents : 39
Nombre de conseillers représentés : 2
Nombre de votants : 41

Convoqué le 10 septembre 2024, le conseil syndical s'est réuni le 25 septembre 2024 à 18h00, Salle d'Assemblée de Clermont Auvergne Métropole (7^{ème} étage), 64 avenue de l'Union Soviétique à Clermont-Ferrand, en visioconférence, sous la présidence de Monsieur Dominique ADENOT.

119^e Séance

Étaient présents les délégués dont les noms suivent :

Monsieur Dominique ADENOT
Monsieur Claude AUBERT
Monsieur José BELDA
Monsieur Alain DEAT
Madame Catherine FROMAGE
Madame Blandine GALLIOT
Monsieur Éric GRENET
Monsieur Gérard GUILLAUME
Monsieur Jacques LARDANS
Monsieur Jean-Marc LAVIGNE
Madame Christine LECHEVALLIER
Monsieur André MAGNOUX
Madame Nathalie MARIN
Madame Danielle MISIC
Monsieur Jean-Marc MORVAN
Madame Christine PACAUD
Monsieur Gilles PAULET
Madame Mina PERRIN
Monsieur Stéphane PONCE
Monsieur François REPOLT

Monsieur Bruno RESSOUCHE
Madame Sandrine ROUSSEL
Madame Valérie ROUX
Monsieur Bruno VALLADIER
Monsieur Dominique VAURIS
Monsieur Gilles VESCOVI
Madame Nadine ALAPETITE
Monsieur Jean-Pierre BAYOL
Monsieur Pierrick BELLAT
Monsieur Pierre CHASSAING
Madame Laurence DUPONT
Monsieur Jean-Paul FAURE
Monsieur Roland GRENET
Monsieur René GUELON
Monsieur Daniel JEAN
Monsieur Fabrice MAGNET
Monsieur Jean PICHON
Monsieur Dominique SCALMANA
Monsieur Vincent SOULIGNAC

826 - Procès-Verbal de la 118^e séance du Comité Syndical

Monsieur le Président propose d'approuver le procès-verbal de la 118^e séance du Conseil Syndical qui s'est déroulée le 26 juin 2024.

Le Conseil syndical, après en avoir délibéré, approuve le procès-verbal de la 118^e séance du Comité Syndical.

ADOPTE à l'unanimité des membres présents

827 – Election de deux Vice-Président(e)s

Suite aux démissions de M Pierre Pécouf (3^e VP) et de M Nicolas Bonnet (6^e VP), il convient d'élire deux nouveaux(elles) vice-Président(e)s.

En application de l'article L.5711-1 du Code Général des Collectivités Territoriales renvoyant aux articles L.5711-1, L.2122-7 et L.2122-7-1 du CGCT, les vice-Président(e)s sont élu(e)s au scrutin uninominal majoritaire secret à trois tours.

Considérant le procès-verbal d'élection des 3^e et 6^e vice-Président(e)s
Considérant les résultats du scrutin,

Le conseil syndical proclame :

- **Monsieur Pierre CHASSAING élu 3^e vice-Président par 41 voix et le déclare installé,**
- **Madame Mina PERRIN élue 6^e vice-Présidente par 41 voix et la déclare installée,**

828 – Décision Modificative N°1

Dans le cadre de l'opération Voie Verte, Le Grand Clermont a perçu le solde de la subvention FEDER POI Loire, soit 387 340.95€. Dans le cadre de la convention générale qui lie le Grand Clermont et le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme pour cette opération, une part de ce solde, 15 301.17€, doit être reversée au Conseil Départemental.

Pour pouvoir effectuer ce reversement, une décision modification N°1 du budget primitif est nécessaire.

Cette modification se traduit de la manière suivante :

Section de fonctionnement :

DEPENSES				
Chap/art		BP	DM	Total
014	Atténuation de produits	45 000,00	10 000,00	55 000,00
7498		45 000,00	10 000,00	55 000,00
65	Autres charges de gestion courante	578 482.16	- 10 000,00	568 482.16
65888	Autres	328 482.16	-10 000.00	318 482.16
AUTRES		1 245 000		1 245 000
TOTAL		1 868 482.16	0.00	1 868 482.16

L'équilibre global du budget 2024 n'est pas modifié.

Le Conseil syndical, après en avoir délibéré, approuve la décision modificative N°1.

ADOpte à l'unanimité des membres présents

Avant de clore la réunion du Conseil Syndical, Monsieur le Président rappelle que le prochain Conseil Syndical aura lieu le mercredi 11 décembre 2024 à 18h en Salle des Assemblées de Clermont Auvergne Métropole.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.